

PHASE 1 : Préparation et lancement de l'étude

1. Pré-diagnostic
2. Constituion d'un comité de pilotage
3. Formation des membres du comité de pilotage
4. Ajustement conjoint de la méthodologie



PHASE 2 : Réalisation du diagnostic

1. Démarche quantitative : le questionnaire
2. Communication au COFIL des résultats de l'enquête quantitative
3. Etude qualitative
4. Validation du diagnostic par le COFIL



PHASE 3 : Mise en place du plan d'action

1. Propositions des mesures
2. Priorisation des actions et élaborations du plan d'action RPS-QVT avec le COFIL
 - a. Actualisation du DUERP
 - b. Information des salarié
3. Suivi de la mise en œuvre

